

Yerres, le 9 octobre 2026

LE MAIRE

Ref : NDA/GH
2026-10-158

Madame Valérie PECRESSE
Présidente d'Ile-de-France Mobilités
41, rue de Châteaudun
75009 PARIS

Madame la Présidente,



Permettez-nous d'appeler de nouveau votre attention sur le mauvais état de fonctionnement du réseau Val d'Yerres Val de Seine (DSP 20) opéré par la société Keolis, qui dessert la commune de Yerres.

En complément des éléments déjà transmis dans notre précédent courrier du 16 septembre dernier, de nouveaux et opportuns échanges avec vos équipes et le transporteur ont permis d'affiner la nature exacte des besoins qui, s'ils étaient finalement couverts, permettraient très certainement d'améliorer concrètement la régularité et la performance globale, de longue date dégradées, des lignes maillant notre secteur.

En effet en vieillissement chronique, le parc de bus VYVS - sur un total contractuel de 176 unités - compte actuellement 34 véhicules ayant dépassé les 15 ans d'ancienneté, ce qui induit une disponibilité opérationnelle des plus aléatoires compte tenu de la maintenance et des réparations lourdes qu'ils doivent fréquemment subir.

Cette situation est particulièrement tendue pour la gamme des 26 midibus, dont 14 ont plus de 15 ans, tandis qu'un unique véhicule de réserve est prévu en cas de panne. Autant dire que dès la panne d'un second véhicule, les offres non réalisées (ONR) sont fatales, sachant par ailleurs que ce gabarit est notamment exploité sur la ligne structurante 4120 (anciennement X), qui relie tout l'ancien Val d'Yerres au plateau de Villeneuve-Saint-Georges (Câble 1) puis à la ligne A du RER à Boissy-Saint-Léger.

Les 20 autres véhicules de plus de 15 ans sont des bus standards indistinctement mobilisés sur les lignes maillant Yerres, notamment celles spécifiques de rabattement vers la gare (4110 et 4119) ou les établissements scolaires secondaires - en particulier les 4154, 4155 et 4156 vers le lycée Talma de Brunoy, qui connaissent hélas des incidents à répétition et encore inexpliqués, malgré un nombre limité de courses quotidiennes.

Le volume et l'ancienneté des réclamations émises par les habitants, qui pâtissent avec une légitime exaspération des conséquences de cette situation réellement pénalisante, justifient à nos yeux des mesures d'ampleur et de court terme : les contraintes de la réglementation, comme de remisage et d'avitaillement des dépôts implantés sur le territoire ne permettant aucune autre solution, **seule la location des 34 véhicules correspondants, neufs et à motorisation thermique, permettrait de trouver une issue à l'impasse actuelle.**

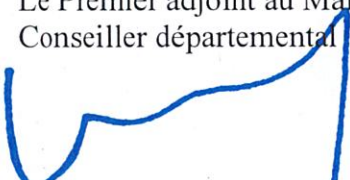
C'est à cet égard le choix pertinent que vous avez déjà fait durant le premier semestre 2026, en ordonnant au bénéfice du territoire la location d'une tranche initiale de 13 véhicules de ce type ce qui, depuis, a permis de mettre un frein à la dégradation de la situation. Choix, bien entendu, dont nous nous félicitons et tenons à vous remercier.

Aussi, nous vous serions tout particulièrement reconnaissants de bien vouloir faire étudier avec le plus grand soin ce complément de location de véhicules thermiques et nous faire part de la suite que vous serez en mesure de réserver à cette requête dont la satisfaction, nous en sommes persuadés, se révélera décisive pour la qualité et la performance retrouvées du réseau de transports publics locaux opérant le Val d'Yerres Val de Seine.

Vous en remerciant par avance et restant à l'écoute de vos équipes pour en échanger, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Le Premier adjoint au Maire,
Conseiller départemental


Olivier CLODONG



Le Maire,


Nicolas DUPONT-AIGNAN

*la situation est
vraiment grave -
certains bus sont
dangereux !*